



ARTS PLASTIQUES



Objectifs du cours sur l'année :

La classe de sixième est un moment de transition, une année où l'on va prendre en compte les expériences et les connaissances de chacun et amener le groupe à une homogénéité de connaissances, **un savoir commun**.

Lors des situations d'apprentissage, l'utilisation de moyens graphiques et picturaux, la réalisation de travaux en deux ou trois dimensions permettront l'introduction **de connaissances en nombre restreint**.

Donner du sens à l'appellation ARTS PLASTIQUES se fera au travers de plusieurs objectifs :

- Développer l'**imaginaire** par des incitations ludiques, intrigantes...
- Stimuler et favoriser **un intérêt pour la pratique** grâce à de multiples dispositifs de cours (changer de support, d'organisation du travail, etc... le plus souvent possible).
- Développer chez chacun **une dynamique de questionnement, donc une réflexion**.
- Faire acquérir : **le vocabulaire** propre aux arts plastiques et **des références artistiques**.
- Amener les élèves à prendre en compte **leur environnement artistique et culturel**.

Les notions abordées et les connaissances **seront élargies au cours des quatre années de la scolarité** au collège .

Durée d'une séance : 1h par semaine.

Matériel :

Pour chaque cours : l'élève doit apporter **le cahier** (recouvert d'un protège-cahier) qui servira pour **TOUTES les années du collège et son matériel individuel***

Un carton à dessin sera donné à chaque élève en ce début d'année pour y placer les productions réalisées.

***Exceptionnellement** cette année encore (en raison du protocole sanitaire lié au Covid 19) le matériel nécessaire pour la pratique des arts plastiques est **individuel** : voir la liste de fournitures (*collée dans le cahier*).

Le cahier : ESSENTIEL

Il permet de suivre **l'évolution du travail et les notions abordées**.

Il faudra en **vérifier l'entretien** qui fera l'objet d'un suivi par le professeur en cours d'année.

S'y trouve principalement :

- Les fiches des séquences : toutes les séquences effectuées dans l'année (avec : le questionnement, la notion abordée, la mise en situation, les compétences travaillées, etc...).
- Les fiches « Références artistiques » : qui se composent d'un texte de présentation : d'un artiste, d'une œuvre ou d'un courant artistique et aussi de quelques reproductions (images). Ces références artistiques sont toujours en lien avec les productions réalisées par les élèves.
- La fiche de compétences (fiche n°2) : qui présente les différentes compétences travaillées durant l'année.

Évaluation :

Les productions plastiques **seront évaluées uniquement par compétences**, selon des objectifs propres à chaque proposition de travail. Ces objectifs seront toujours connus des élèves, pour qu'ils puissent savoir, dès le début de l'activité, sur quoi porte l'évaluation. Les compétences **seront renseignées sur Pronote** par le professeur, pour chaque évaluation et elles seront donc visibles par l'élève (et ses parents).

Comportement :

C'est un cours qui demande de **l'autonomie** : sortir et ranger son matériel individuel, gérer le temps dans la production en classe, apporter une réponse personnelle à ce qui est demandé par le professeur, etc...

Cela implique donc **une discipline individuelle et un rangement obligatoire** du matériel et de la salle.

ARTS PLASTIQUES

Les quatre compétences travaillées :

*En classe de sixième, en cours d'arts plastiques, les compétences travaillées tout au long de l'année scolaire sont à la fois **disciplinaires et transversales**.*

| | |
|--------------|--|
| Compétence 1 | Expérimenter, produire, créer. |
| Compétence 2 | Mettre en œuvre un projet artistique. |
| Compétence 3 | S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité. |
| Compétence 4 | Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux question de l'art. |

Les trois entrées du programme en arts plastiques :

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation.
- Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace.
- La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

FOCUS sur les compétences travaillées en classe de sixième :

→ Les compétences « Plasticiennes » :

Ces compétences sont *disciplinaires* et sont travaillées lors des séances de **pratique artistique** durant lesquelles les élèves sont en situation de **production** : expérimenter, produire, créer, imaginer, fabriquer, etc.

→ Les compétences « Théoriques » :

Ces compétences sont *disciplinaires et transversales*. Elles sont travaillées lors des séances de « verbalisation » et de présentation des références artistiques, durant lesquelles l'élève est en situation d'**interroger sa pratique** et celle des autres (s'exprimer, justifier, analyser, porter de l'intérêt à, etc...) et d'acquérir une **analyse critique et argumentée** des œuvres.

→ Les compétences « Culturelles » :

Ces compétences sont *disciplinaires et transversales*. Elles sont travaillées lors des séances de présentation et de regard sur les œuvres durant lesquelles les élèves sont en situation de **questionnement** : interroger, s'intéresser, porter un regard curieux, décrire, comprendre, argumenter, débattre, **situer les œuvres**, etc...

→ Les compétences « Transversales » :

Ces compétences sont nommées *transversales*, car elles concernent toutes les matières enseignées au collège. Elles sont travaillées lors de chaque séance en arts plastiques.

Il s'agit d'acquérir une **attitude responsable et autonome** : gérer les différents paramètres (se déplacer, prendre soin du matériel collectif, gérer le temps, les consignes de travail), organiser son travail (seul ou en groupe), prendre des initiatives, respecter les règles de la vie collective, etc...

Il s'agit aussi d'acquérir une **méthodologie** lors des séances de pratique artistique durant lesquelles les élèves sont en situation de recherche : identifier, organiser, se repérer, adapter, mobiliser, etc...